



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

En tant que société de conseil en management de projet certifiée ISO 14001, IM Projet s'engage à poursuivre des pratiques durables et respectueuses de l'environnement dans toutes ses activités. C'est dans ce contexte que la Politique Environnement d'IM Projet a été construite.

Objectifs

- Optimisation des déplacements
- Réduction des déchets
- Stabilisation de la consommation énergétique

Engagements ciblés

1. Optimisation des déplacements :

- **Transport durable** : Promouvoir auprès des collaborateurs l'utilisation des transports en commun, du covoiturage, et des modes de transport doux (vélo, marche).
- **Déplacement sur les missions** : Etudier pour chaque mission le mode de déplacement le plus optimum en prenant en compte l'impact environnemental.
- **Technologies de communication** : Utiliser des technologies de communication avancées (visioconférences, téléconférences) pour minimiser les besoins de déplacement.
- **Télétravail** : Permettre le télétravail dans le respect de la Charte établie pour réduire les déplacements des collaborateurs lorsque la mission le permet.

2. Réduction des déchets :

- **Gestion des déchets de bureau** : Maintenir les systèmes de tri pour recycler le papier, le plastique, le verre, les déchets électroniques et les bio déchets.
- **Réduction à la source** : Encourager la dématérialisation des documents (utilisation de documents numériques) et limiter l'utilisation de papier.
- **Sensibilisation** : Former et sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques de réduction des déchets et au recyclage.
- **Partenariats avec des fournisseurs** : Privilégier des fournisseurs engagés dans des pratiques durables pour réduire les emballages et déchets générés par nos activités.

3. Stabilisation de la consommation énergétique :

- **Audit énergétique** : Réaliser régulièrement des audits énergétiques pour identifier les opportunités d'amélioration et de réduction de la consommation énergétique.
- **Efficacité énergétique** : Mettre en œuvre des solutions d'efficacité énergétique telles que l'éclairage LED, les équipements à faible consommation d'énergie, et les systèmes de gestion de l'énergie.
- **Maintenance et modernisation des équipements** : Assurer une maintenance régulière et moderniser les équipements pour garantir leur efficacité énergétique optimale.



Engagement continu

- **Suivi et évaluation** : Mettre en place des indicateurs de performance pour suivre les progrès réalisés dans chaque domaine et évaluer régulièrement les résultats.
- **Amélioration continue** : S'engager à une amélioration continue de notre performance environnementale en révisant et en adaptant régulièrement notre politique et nos actions en fonction des nouvelles technologies et des meilleures pratiques.
- **Formation et sensibilisation** : La mise en œuvre de cette politique nécessite, outre l'engagement de la Direction, la participation de l'ensemble des collaborateurs. C'est pourquoi IM Projet forme ses équipes et sensibilise ses parties prenantes à l'Environnement et à la RSE.
- **Communication** : Communiquer de manière transparente avec les parties prenantes sur nos initiatives et nos progrès environnementaux.

Par cette politique environnementale, IM Projet s'engage à réduire son impact environnemental tout en maintenant une qualité de service exceptionnelle pour ses clients.

Objectifs quantitatifs et mesurables

Pour assurer l'efficacité et la mise en œuvre de notre politique environnementale, des objectifs quantitatifs et mesurables sont définis pour chaque axe stratégique.

1. Optimisation des déplacements :

- **Optimisation des déplacements professionnels** : Atteindre 80% des déplacements en Ile de France et 50% de ceux dans l'agglomération Lyonnaise en Transport en commun ou mode doux d'ici 2026. (séparer ile de France / province)
- **Visio Conférence** : Atteindre un taux de visio-conférence de 50% pour les réunions internes et pour les Formations qui le permettent (< à ½ journée).
- **Transport durable** : Atteindre 80 % des déplacements entre grandes métropoles françaises réalisés en train

2. Réduction des déchets :

- **Réduction du papier** : Augmenter de 10% la proportion de papier recyclé dans notre consommation de papier et réduire de 10% la consommation de papier/ salarié d'ici un an grâce à la dématérialisation des documents et l'utilisation de solutions numériques d'ici 2026.
- **Recyclage** : Compléter le tri sélectif en place avec le recyclage des bio déchets à notre siège d'ici deux ans.
- **Déchets électroniques** : Recycler 100% des équipements électroniques en fin de vie chaque année par l'intermédiaire d'associations telles que Emmaüs Connect ou autres sociétés spécialisées.

3. Stabilisation de la consommation énergétique :

- **Stabilisation de la consommation énergétique** : Stabiliser la consommation énergétique annuelle de notre siège à 22 000 kWh +/- 2 000 kWh en mettant en œuvre des bonnes pratiques énergétiques.



Suivi et évaluation

Pour assurer le suivi de ces objectifs, nous mettons en place les indicateurs de performance suivants :

1. Optimisation des déplacements :

- Pourcentage d'employés utilisant des modes de transport durables.
- Pourcentage des réunions internes en distanciel.
- Pourcentage des formations réalisées en distanciel (<= à une demi-journée).
- Pourcentage des trajets entre grandes métropoles françaises réalisés en train.

2. Réduction des déchets :

- Quantité de papier consommée (en feuilles) par an par collaborateur.
- Quantité de déchets électroniques recyclés (en kg ou en nombre d'unités).

3. Stabilisation de la consommation énergétique :

- Consommation énergétique totale des bureaux (en kWh) par an.

Revue périodiques

Des revues périodiques sont prévues tous les six mois lors des revues de Direction QSE pour s'assurer de l'atteinte des objectifs. Ces revues permettent d'ajuster les stratégies et actions en fonction des résultats obtenus et des nouvelles opportunités identifiées.

Communication

Un rapport RSE détaillant nos progrès environnementaux et les actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs est établi annuellement. Ce rapport peut être communiqué à toutes les parties prenantes le demandant et une synthèse est disponible sur notre site web.

En mettant en place ces objectifs quantitatifs et mesurables, IM Projet démontre son engagement à intégrer des pratiques durables et à réduire son impact environnemental de manière significative et vérifiable.

Juin 2024

Philippe REGIS

Président